

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

<i>INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ELEVES</i>	
⇒ Fiche d'inscription (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)	
⇒ Avis d'affectation ou <u>Réponse de Parcoursup pour les BTS</u>	
⇒ Fiche « SIECLE » (<u>Remise par l'établissement d'origine</u>)	
⇒ Exéat informatisé (<u>Certificat de fin de Scolarité, remis par l'établissement d'origine</u>)	
⇒ 6 photos d'identité récentes. (<u>Faites par un photographe ou Photomaton, pas de photo tirée du portable ou Scannée</u>)	
⇒ Attestation d'assurance valable au 01/09/2022 ou année civile	
⇒ Autorisation parentale sur la sortie des élèves demi-pensionnaires majeurs ou mineurs durant la pause méridienne (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)	
⇒ Autorisation parentale sur la libre utilisation de l'image d'une personne mineure. (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)	
⇒ Fiche infirmerie (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)	
<u><i>POUR LES ELEVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE</i></u> <u><i>En plus des documents ci-dessus</i></u>	
⇒ Copie de la page de vaccination du carnet de santé	
⇒ Fiche santé ou <u>infirmerie</u> (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)	

Pour les élèves boursiers le RIB du parent responsable qui perçoit la bourse est à remettre obligatoirement à l'Intendance.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

REINSCRIPTIONS DES ANCIENS ELEVES	
⇒ Pour les élèves qui ne sont pas en règle à la ½ Pension et /ou au CDI ou en attente d'une décision de la Direction : <u>passage obligatoire chez les Proviseurs, à l'intendance et /ou au CDI pour régulariser la situation avant l'inscription.</u> Remettre à l'inscription l'autorisation remise par la Direction, l'Intendance ou le CDI	
⇒ Fiche d'inscription (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)	
⇒ 2 photos d'identité récentes. <u>(Faites par un photographe ou Photomaton, pas de photo tirée du portable ou Scannée)</u>	
⇒ Attestation d'assurance valable au 01/09/2022 ou pour l'année civile	
⇒ Autorisation parentale sur la sortie des élèves demi-pensionnaires majeurs ou mineurs durant la pause méridienne. (A télécharger sur le site du Lycée et à compléter)	
⇒ Autorisation parentale sur la libre utilisation de l'image d'une personne mineure. (A télécharger sur le site du Lycée à compléter)	
⇒ Copie d'une pièce d'identité recto-verso pour les élèves des classes de 1 ^{ère} et Terminale (générale, technologique et professionnelle)	
⇒ Copie de l'attestation de recensement (Démarches à effectuer en Mairie pour les élèves ayant 16 ans et plus <u>à la date de l'inscription</u>) <u>Tolérance : Ce document doit être fourni au plus tard à la rentrée avant les inscriptions aux examens.</u> <u>(Seuls sont concernés les élèves des Tle GT, 2CAP, Tle BAC PRO et 2BTS)</u>	

Pour les élèves boursiers le RIB du parent responsable qui perçoit la bourse est à remettre obligatoirement à l'Intendance.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE